



Ordre régional
des infirmières et infirmiers
de la Mauricie
et du Centre-du-Québec

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2020 PAR WEBDIFFUSION

À 18 h 00, Natacha Savoie, présidente du Comité de communication, des technologies et d'élection, souhaite la bienvenue à tous les membres de l'Ordre régional. Elle les remercie d'avoir répondu à l'appel, malgré ce temps de pandémie et d'être présent, soit chez eux dans le confort de leur domicile ou au bureau, afin de participer à notre Assemblée générale annuelle régionale par webdiffusion avec la plateforme ICASTGO.

Il est certain que la proximité et les échanges nous manquent tous, mais nous tenterons de rendre l'AGAR, le plus convivial possible, qui se veut avant tout un condensé des activités tenues par l'Ordre régional au cours de l'année. Malgré la pause obligée, les différents comités ont repris leurs activités et sont tout aussi engagés et motivés.

Elle remercie tous ceux et celles qui se sont inscrits comme délégués pour l'AGA de l'OIIQ qui aura lieu le 9 novembre prochain en mode virtuel. L'utilisation de cette plateforme virtuelle étant nouvelle, elle cède la parole à François Jutras, chef de service, Direction Stratégie de marque et communications qui expliquera les particularités et le déroulement de cette plateforme.

Par la suite, Natacha Savoie nous explique le déroulement de la soirée :

- Suite à l'ouverture de l'AGAR, vérification du nombre de participants.
- Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AGAR de 2019.
- Rapport des activités de l'Ordre régional.
- Élection des délégués par Dannielle Philibert, présidente d'élection.
- Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires.
- Période de propositions.
- Levée de l'assemblée.

Par la suite, elle présente tous les membres du Conseil de section de l'ORIIMCQ :

Julie St-Onge, présidente

Geneviève Campbell, vice-présidente

Natalie Gélinas, trésorière
Annie Laberge, secrétaire
René-Jocelyn Blanchette, administrateur
Karine Brochu, administratrice
Chantal Lehoux, administratrice
Caroline Lemay, administratrice
Josyane Pinard, administratrice
Éric Tétreault, administrateur

Elle mentionne également que Luc Mathieu, président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec se joindra à nous à la fin de l'assemblée pour son allocution. Pour terminer, le projet gagnant pour le prix Innovation infirmière de la Banque Nationale sera dévoilé. Elle invite la présidente, Julie St-Onge, à venir prendre la parole pour l'ouverture de l'Assemblée.

1. OUVERTURE ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE

(AGAR) 2020 : Julie St-Onge a le plaisir, malgré le mode virtuel, de présenter cette AGAR. Elle déclare l'ouverture à 18 h 08. C'est le moment de tester ce que François Jutras nous a expliqué, car l'ouverture de l'Assemblée nécessite un proposeur et un appuieur. Ces noms nous parviendront avec un délai et à la fin de cette rencontre, un rapport sera produit et nous prendrons en considération les noms suggérés. Il est proposé par Annie-Claude Frigon, appuyé par Isabelle St-Louis d'adopter l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle régionale.

Adopté à l'unanimité

2. VÉRIFICATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS : Julie St-Onge mentionne qu'il y a 114 participants qui se sont inscrits, mais nous avons présentement 34 participants en ligne.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : Est-ce que des membres souhaitent une modification à l'ordre du jour? N'ayant aucune modification à l'ordre du jour, il est proposé par Isabelle Charland, appuyé par Anne-Marie Leclerc d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGAR DU 12 JUIN 2019 : Julie St-Onge demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal? N'ayant aucune modification à apporter au procès-verbal de l'AGAR du 12 juin 2019 qui était disponible sur le site Web, un proposeur et un appuieur doivent avoir été présents à l'AGAR 2019. Il est proposé par Caroline Simard, appuyé par Line Harvey d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle régionale du 12 juin 2019, tenue à l'Hôtel Montfort à Nicolet.

5. RAPPORT DES ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE L'ORIIMCQ 2019-2020 : Julie St-Onge mentionne que les membres du Conseil de section ont été nommés au début. Elle remercie les deux administrateurs qui ont quitté le Conseil durant l'été passé. Nous avons également un poste vacant, donc trois autres membres se sont ajoutés, soit Caroline Lemay, président du Comité jeunesse ainsi que Karine Brochu et Éric Tétreault. Elle les remercie de s'être joints à l'équipe.

Le Conseil de section s'est réuni à huit reprises, une en mode virtuel, compte tenu du contexte de la pandémie du COVID-19 et une rencontre extraordinaire. Nous avons connu quelques changements venant de l'OIIQ, entre autres la réforme de gouvernance des ordres professionnels, soit la Loi 11, et au niveau de l'élection de la composition des membres du Conseil d'administration de l'OIIQ. Des modifications législatives dont le nombre de personnes pour siéger à diminuer (de 28 à 15 membres) et chaque président des ordres régionaux ne se retrouveront pas nécessairement sur le Conseil. Donc, une table des présidents a été créée afin de participer aux travaux sur l'entente de collaboration entre l'OIQ et les ordres régionaux.

De nouvelles modalités pour le processus électoraux nous sont également parvenues avec la nouvelle procédure d'élection des délégués, en vue de l'AGA en mode virtuel de l'OIIQ le 9 novembre 2020.

Par la suite, elle nous présente les présidentes des comités qui présenteront chacune leur rapport, soit :

Comité jeunesse	Caroline Lemay
Comité de développement des compétences et de la promotion de l'excellence	Andréanne Therrien
Comité de communication, des technologies	Natacha Savoie
Comité des finances	Natalie Gélinas
Comité d'élection	Danielle Philibert

Elle invite Caroline Lemay, présidente du Comité jeunesse à présenter son rapport d'activités.

Le Comité jeunesse : Caroline Lemay présente ses membres et les remercie.

Stéphanie Drouin

Émilie Gosselin

Hélène Lapointe-Lemieux

Kévin Rivard

Aurdrey-Anne Tellier

Cinq rencontres et une rencontre extraordinaire ont eu lieu. Une première édition de l'activité «INF-O-Quiz» a été très appréciée. La récipiendaire de la 14^e édition du prix Relève régionale est Roxanne Gélinas. Elle a participé au Congrès annuel de l'OIIQ 2019 dans le cadre de la conférence du Comité jeunesse provincial qui avait pour titre : «Construire votre identité professionnelle : pendant et après vos études». Présentation sur le leadership chez la relève dans différents milieux d'enseignement. Participation active du Comité au Congrès annuel de l'OIIQ 2019. Participation du Comité lors des JIQ 2020 à Trois-Rivières; elle a été juge lors de la cérémonie de danse. Tenue d'un groupe au réseau Facebook.

Les projets 2020-2021 : Une deuxième édition de la soirée-conférence est envisagée en hiver 2021, selon la situation sanitaire du moment. Une deuxième édition de l'INF-O-Quiz pourrait avoir lieu à l'automne 2021. Les objectifs sont la rédaction d'articles à chaque parution du Cyberjournal@I régional et faciliter la visibilité et l'arrivée de la relève de la région dans la profession infirmière. Encourager et collaborer avec le CRI (comité relève infirmière) de la région, etc. Ceci fait le tour et je cède la parole à Andréanne Therrien, présidente du Comité de développement des compétences et de la promotion de l'excellence.

Le Comité de développement des compétences et de la promotion de l'excellence : Andréanne

Therrien nomme les membres de son Comité :

Chantal Gouin, vice-présidente

Myriam Thibeault, secrétaire

Marie-Ève Lebel, responsable des communications

Maude Lavallée

Vanessa Sauvageau

Myriam Thibeault

Il y a eu six réunions au cours de l'année qui a connu aussi plusieurs démissions. Les quatre membres restants ont rédigé un document d'encadrement en y mentionnant les mandats et le calendrier des activités. Ils ont planifié une formation continue accréditée le 23 octobre 2019 par Mylène Boissy ayant pour titre : Enjeux de la légalisation du cannabis et pratique infirmière. Un montant de 18 240 \$ a été octroyé pour les études universitaires et la formation accréditée. Quatre nouveaux membres se sont joints au Comité en mars dernier et amènent de l'énergie pour cette nouvelle année. Une formation en ligne sera annoncée vers hiver 2020-2021. Elle invite Natacha Savoie, présidente du Comité de communication, des technologies et d'élections.

Le Comité de communication, des technologies et d'élection : Natacha Savoie remercie les membres de son Comité pour leur implication tout au cours de l'année :

Julie Asselin, vice-présidente

Danielle Philibert, présidente d'élections

Nathalie Garant

Lise Goudreau

Marjorie Grenier

Josiane Groleau

Élaboration et coordination de trois parutions du Cyberjournal@I, car deux parutions ont été annulées durant la période la pandémie. Collecte et recherche active d'articles pour le Cyberjournal@I. Elle en profite pour inviter les membres à soumettre des articles; Lucie Thibeault a remporté le délicieux souper au restaurant à La Cour du Baron. Transmission efficace de l'information aux membres concernant l'AGAR, les concours, etc. Participation à l'organisation de l'Assemblée générale annuelle régionale du 12 juin 2019 à l'Hôtel Montfort, ainsi que la Soirée reconnaissance, dont ils en sont très fiers. Participation à l'organisation et la mise à jour du site Web régional avec l'aide externe d'une firme informatique.

Les projets 2020-2021` : Chaque année, les mêmes activités reviennent. De plus, les agents (es) de liaison dans les différents RLS de la région seront bien identifiés, afin d'améliorer le système de communication et la transmission de l'information aux membres. Collecter plus d'articles pour le Cyberjournal@I et augmenter le nombre de lecteurs est un objectif à atteindre. De plus, de nouveaux concours seront proposés, car cela intéresse les membres. En terminant, elle invite les membres à acheminer leur candidature pour les nombreux prix de l'ORIIMCQ. Elle invite Natalie Gélinas, présidente du Comité des finances.

Le Comité des finances : Natalie Gélinas fait la présentation des membres de son Comité.

Karine Bertrand

Sarah Chevalier

Marielle Vincent

Trois rencontres ont été tenues, entre autres pour la révision du protocole de trésorerie et des modifications de la présentation des états financiers. Elle fera un peu plus tard la présentation des états financiers et des prévisions budgétaires. Elle invite Danielle Philibert, présidente d'élections.

6. ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE L'ORIIMCQ À L'AGA DE L'OIIQ : Dannielle Philibert mentionne que le 100^e AGA de l'OIIQ en mode virtuel aura lieu le 9 novembre 2020. Le nombre de délégués à élire pour notre région est de 63 délégués. L'article 38 du Règlement-type des ordres régionaux prévoit que l'élection des délégués à l'AGA de l'OIIQ tient compte de la présence des candidats délégués à l'AGAR, de leur représentation par voie de procuration et, le cas échéant, de la distance entre la résidence du candidat délégué et le lieu de l'AGAR. Compte tenu du contexte de la pandémie et de l'AGA en mode virtuel, le fonctionnement habituel devait être revu. La tenue d'une AGAR virtuelle se prête moins qu'une AGAR en présentiel pour la vérification de la présence d'un candidat délégué.

Au moment déterminé dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle, le président d'élection dresse comme suit la liste des délégués et délégués remplaçants :

- Inscrit, ou s'assure que sont inscrits sur la liste, les noms des membres du conseil de l'ordre régional qui ne sont pas administrateurs de l'OIIQ;
- Inscrit, ou s'assure que sont inscrits sur la liste, selon l'ordre déterminé par un tirage au sort réalisé à l'aide d'un moyen technologique fourni ou approuvé par l'OIIQ, les noms des candidats;
- Dresse cette liste en présence des membres de l'Assemblée;
- L'Assemblée confirme officiellement le contenu de cette liste, qui est alors transmise à l'OIIQ.

Présentation du chiffrier :

Dannielle Philibert partage l'écran afin de présenter le chiffrier électronique pour effectuer l'élection des délégués par tirage au sort. Le nombre de délégués à pourvoir est fixé par l'OIIQ, conformément à l'article 17 de la Loi sur les Infirmières et Infirmiers du Québec. Cette année, il y a élection de 63 délégués. Nous avons reçu 86 soumissions de déclaration de candidature comme délégué 2020 et trois ont dû être refusés, car nous avons reçu leur inscription après la date et l'heure limites. Cette année à cause du mode virtuel, il n'y a que deux urnes, soit la 1^{re} qui comprend les membres du Conseil de section et la deuxième qui comprend les candidats qui ont leur adresse, d'après la liste des membres, à 80 kilomètres ou plus du lieu de l'Assemblée. Elle procède et nomme chaque personne qui constitue la liste des délégués, ainsi que les délégués remplaçants en cas de désistement. Cette liste sera disponible sur le site Web dans les prochains jours.

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉLÉGUÉS

ATTENDU QUE l'ORIIMCQ, lors de son Assemblée générale annuelle régionale du 14 septembre 2020, a procédé à l'élection des délégués et des délégués remplaçants à l'AGA de l'OIIQ, qui aura lieu le 9 novembre 2020 par mode virtuel;

ATTENDU QUE l'AGAR de l'ORIIMCQ estime opportun d'autoriser la présidente d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants désignés, telle qu'officiellement confirmée par l'Assemblée, toute correction qu'elle pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIMCQ et à l'équité du processus électoral, y compris toute erreur d'écriture ou de calcul, sous réserve de l'obligation de la présidente d'élection de faire rapport de ladite correction au Conseil de section de l'ORIIMCQ à la première occasion;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu

DE CONFIRMER et D'APPROUVER la liste des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 9 novembre 2020, telle qu'annexée à la présente résolution;

D'AUTORISER la présidente d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants toute correction qu'elle pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIMCQ et à l'équité du processus électoral, sous réserve de l'obligation de faire rapport de ladite correction au Conseil de section de l'ORIIMCQ à la première occasion.

Est-ce que quelqu'un demande le vote? Sinon, on procède à l'adoption. Il est proposé par Karine Bertrand, appuyé par Julie Asselin d'approuver la liste des délégués 2020.

Adopté à l'unanimité

Danielle Philibert invite Natalie Gélinas, présidente du Comité des finances, à nous présenter les états financiers.

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 : Voici la partie de l'AGAR plus technique et Natalie Gélinas invite les membres à ne pas hésiter à poser des questions. Les objectifs pour l'année 2019-2020 étaient de diminuer les charges administratives, diminuer nos actifs nets et de redonner aux membres.

États financiers au 31 mars 2020

Produits :	109 350 \$
Charges :	109 316 \$
Activités légales :	25 583 \$
Services aux membres :	27 518 \$
Administration :	56 215 \$

Ces montants sont dus à la diminution des frais administratifs en général. Il y a eu moins d'activités de réseautage et de formation, car elles ont été annulées et il n'y a pas eu de diminution des frais en lien avec les activités légales. De plus, en 2019-2020 un montant supplémentaire a été fourni pour les études universitaires.

Évolution des actifs nets

Solde au début : 97 244 \$

Solde de fin : 97 278 \$

Non affectés : 49 502 \$

Dans les affectations qui n'ont pas été réalisées, nous retrouvons les billets gratuits pour le colloque, qui n'a pas eu lieu, les prix de présences pour l'AGAR de juin 2020, la participation des membres à la soirée Florence et le déjeuner des délégués à l'AGA de l'OIIQ. Éventuellement, toutes ces affectations seront reconduites, selon l'évolution de la pandémie.

Les objectifs 2021-2021 sont de diminuer les charges administratives en optimisant nos fonctionnements, de diminuer nos actifs nets et de redonner à nos membres.

8. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021 : Ces prévisions ont été déposées au printemps 2020 et la pandémie aura très certainement des impacts financiers qui n'auront pas été anticipés.

Prévisions 2020-2021

Produits : 110 530 \$

Charges : 110 820 \$

Excédent : (290) \$

Elle demande une proposition pour ces prévisions budgétaires 2020-2021 qui seront présentées à l'OIIQ. Il est proposé par Sarah Chevalier, appuyé par Caroline Lemay d'adopter les prévisions budgétaires 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

9. NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE (AUDITEURS) : Natalie Gélinas propose une résolution.

CONSIDÉRANT l'excellent service que nous avons avec la firme Bergeron Lamy Veillette S.E.P;

CONSIDÉRANT le prix compétitif dont l'ORIIMCQ bénéficie actuellement;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu

DE PROCÉDER à la nomination de la firme Bergeron, Lamy Veillette, S.E.P. par Julie Gagnon, CPA auditeur, CGA à titre de vérificateur externe de l'ORIIMCQ pour l'exercice financier 2020-2021.

Il est proposé par Natacha Savoie, appuyé par Sarah Chevalier de procéder à cette nomination.

Adoptée à l'unanimité

La trésorière demande aux membres s'ils ont des questions concernant les états financiers 2020-2021. Par la suite, elle invite Geneviève Campbell, vice-présidente pour la période de propositions.

10. INFORMATION :

11. PÉRIODE DE PROPOSITIONS : Geneviève Campbell explique le rôle et les possibilités de propositions. Aucune proposition n'a été présentée à l'Assemblée. Il ne faut pas hésiter à nous interpeller afin d'assurer un relais efficace entre les infirmières. Elle laisse la parole à Julie St-Onge pour la levée de l'Assemblée.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : Julie St-Onge souligne la capacité d'adaptation des membres de l'ORIIMCQ, car on doit tenir une assemblée et elle espère que l'an prochain la Soirée reconnaissance puisse se tenir. Elle remercie Natacha Savoie pour l'animation de l'AGAR, Julie Asselin et toute son équipe. Également, elle remercie personnellement les membres du Conseil de section qui sont présents ici au siège social, ainsi que les membres de tous les comités. Un grand merci à l'adjointe administrative pour son travail, sa vigueur et sa façon de rendre service. Un merci spécial à Dannielle Philibert, présidente d'élections et à François Jutras pour sa collaboration. Concernant le processus électoral, des actions seront communiquées cet automne.

Elle rappelle que la liste des délégués sera accessible sur notre site Web. Ceci conclut l'AGAR et elle demande une proposition pour la clôture de l'Assemblée. Il est proposé par Caroline Simard, appuyé par Chantal Gouin de clore l'Assemblée à 19 h 03.

Adoptée à l'unanimité

Ceci conclut la partie légale et nous aurons un rapport complet des questions ou des commentaires

des membres. Elle a l'honneur de présenter Luc Mathieu pour faire une présentation de 15 à 20 minutes.

MOT DE BIENVENUE PAR LUC MATHIEU :

Allocution par le président de l'OIIQ, Luc Mathieu, directeur du développement et soutien professionnel.

Il nous rappelle qu'avant le contexte de la pandémie, qu'ils ont eu juste le temps le lancer le 100^e anniversaire de l'OIIQ. Il remercie chacune et chacun, dépendamment de son travail, car il est fier des membres de l'OIIQ par leur engagement.

Voici sa présentation : Il n'y a pas de changement dans la gouvernance des ordres régionaux, sinon la nouveauté EST que le vote se fera par voie électronique. La nouvelle gouvernance et le nouveau processus électoral touchent le Conseil d'administration de l'OIIQ. Actuellement, nous retrouvons 28 administrateurs. À l'automne 2020, 11 administrateurs infirmières et infirmiers des 11 régions électorales formeront le CA en plus des 4 administrateurs nommés par l'OPQ. L'élection se fera sur 2 ans et en 2020 avec les mesures transitoires, 6 des 11 administrateurs seront élus pour un premier mandat de 2 ans seulement. L'élection du titulaire de charge à la présidence reste statu quo.

Un rappel est effectué sur le pourquoi des changements, qui fait suite à l'adoption d'un nouveau Règlement sur l'organisation de l'OIIQ et les élections à son Conseil d'administration.

L'objectif de la création du Conseil des sections est d'assurer le rayonnement régional dans le cadre de la nouvelle gouvernance. Le mandat est de formuler des recommandations au CA sur tout enjeu lié à la profession ou sur tout autre sujet sur lequel le CA sollicite son avis. Le Conseil des sections est composé de 12 présidentes et présidents des ordres régionaux.

Pour la planification stratégique de l'OIIQ 2020-2023, voici les enjeux et les orientations :

Enjeu 1 : La capacité à faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain en matière d'offre de soins infirmiers et de protection du public. Orientations stratégiques : Le baccalauréat comme norme d'entrée à la profession et l'optimisation des mécanismes de protection du public.

Enjeu 2 : L'expertise infirmière, une clé pour un meilleur accès aux soins de santé. Orientations stratégiques : Viser la pleine occupation du champ d'exercice et la promotion des pratiques infirmières avancées et innovantes.

Enjeu 3 : Une référence en matière de gouvernance et de saine gestion. Orientations stratégiques : Les meilleures pratiques de gouvernance et de saine gestion au sein de l'Ordre.

Enjeu 4 : La capacité à influencer. Orientation stratégique : Positionner l'Ordre en tant qu'acteur incontournable.

Il rappelle que l'activité de mobilisation, au cœur de l'expertise infirmière, aura lieu le 9 novembre 2020, en forum virtuel. Il invite les membres à participer à l'AGA de l'Ordre pour un maximum de 690 délégués.

En terminant, il se rend disponible pour les questions et les commentaires. Il remercie tous les membres présents. (19 h 40).

Natacha Savoie invite Geneviève Campbell pour le prix Innovation infirmière.

Prix Innovation infirmière Banque Nationale : Geneviève Campbell présente les projets qui ont été soumis.

1^e projet : L'aile sécurisée au CHAUR : Bien plus que des soins – Caroline Rivest, Roxane Gélinas, France Lambert, Gabriel Bordeleau-Landry et Michèle Fournier.

En 2015, un rapport sur l'utilisation des surveillances constantes a été demandé concernant les causes suivantes :

La mixité de clientèles complexes sur les unités de médecin.

Des milieux non adaptés pour les différents types de clientèles.

Le manque de connaissances du personnel de soins sur l'approche lors de symptômes comportementaux et psychologiques de la démence ou lors de délirium.

Voici les objectifs visés par le projet :

Favoriser le développement d'une culture interdisciplinaire et de tolérance et d'humanisme des intervenants face aux comportements perturbateurs.

Évaluer et répondre aux besoins des usagers, manifestés par les comportements perturbateurs, tout en assurant les traitements médicaux requis par leur condition.

Bonifier l'expérience des proches aidants et des usagers, particulièrement ceux qui présentent des comportements perturbateurs.

Créer une synergie et une cohérence pour le personnel entre les différentes approches.

2° projet : Le projet Mangouste – Éric Fortin et Frédéric Gosselin

Suite à la fermeture de l'urgence Cloutier-du-Rivage en 2019, une nouvelle clinique a vu le jour, mais s'est retrouvée face à une pénurie de service (main-d'œuvre). L'objectif de ce projet est de maximiser la prise en charge de la clientèle tout en maintenant une excellente qualité de soins globaux, en potentialisant les champs de pratique de tous les intervenants.

Ce projet est innovateur, car il vise l'optimisation des champs de pratique de chacun des professionnels. Il vise une symbiose synergique. Une utopie qu'il serait envisageable à propager dans d'autres cliniques dans une projection future.

3° projet : Dépistage et suivi des troubles cognitifs par une prise en charge interdisciplinaire – Sonia Végiard, Véronique Labrecque, Manon Larouche, Sabrina Cusson, Jessica Beaudry et Chantal Dionne

La problématique à l'origine de l'innovation est l'incidence de la démence qui a augmenté et pourrait doubler d'ici 20 ans.

Les objectifs visés sont :

Dépister, évaluer et effectuer le suivi de la clientèle ayant des troubles cognitifs soulevés suite à une rencontre avec un professionnel de la santé ou rapportés par un membre de la famille ou par le patient lui-même.

Documenter les résultats des tests de dépistage et des outils cliniques démontrant le diagnostic.

Assurer un suivi interdisciplinaire et offrir un soutien aux patients et sa famille.

Geneviève Campbell annonce que le projet gagnant est le 2° projet, soit le projet Mangouste. Elle félicite Éric Fortin et Frédéric Gosselin de la part des membres du Conseil de section et de tous les membres.

Natacha Savoie termine en remerciant tous ceux qui sont restés jusqu'à la fin. Une évaluation de la satisfaction vous sera envoyée par courriel. Nous serions vraiment heureux que vous la complétiez, car cela nous aide à nous améliorer. Elle rappelle que ceux que cela intéresse à publier un article dans le Cyberjour@I, ne doivent pas hésiter à nous écrire, ainsi que ceux qui désirent s'impliquer au sein de l'Ordre régional. Toutes les informations se retrouvent sur le site Web de l'Ordre régional. Cela met fin à l'AGAR 2020 (19 h 50).